

Composition de la commission de contrôle pour la révision des listes électorales

Elle se réunit au moins une fois par an et ses séances seront publiques.

Elle a deux rôles :

- examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs,
- contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24ème et le 21ème jour avant chaque scrutin ou, les années sans scrutin, entre le 6ème vendredi précédent le 31 décembre et l'avant-dernier jour ouvré de l'année.

Elle est composée de trois membres volontaires, il n'y a donc pas d'élection.

Les membres de cette commission sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Le renouvellement de la commission est composée des membres suivants :

TITULAIRES

<i>Mme. France TRUPIN</i>	<i>Conseiller municipal</i>
<i>Mme. Valérie CHEVALIER</i>	<i>Délégué de l'administration</i>
<i>M. Philippe LEBORGNE</i>	<i>Délégué du tribunal judiciaire</i>

Adresser la correspondance à :

Mairie de Nouvoitou, 3 place de l'Église 35410 Nouvoitou
Téléphone : 02 99 37 42 71 Mail : accueilmairie@nouvoitou.fr Site : www.nouvoitou.fr
